

## Rentrée solennelle de la Cour d'appel judiciaire Améliorer davantage l'image de la justice

SYM  
Port-Gentil/Gabon

LA Cour d'appel judiciaire de Port-Gentil a fait, vendredi dernier, sa rentrée solennelle. Occasion pour cette juridiction d'enregistrer de nouvelles figures promues, mutées ou affectées lors du Conseil supérieur de la magistrature du 7 septembre 2017. Notamment un avocat général, deux substituts, cinq conseillers et autant de présidents de chambre qui ont pris place aux côtés du Premier président, Alex Mombo, et du procureur général, Emile Mambeya.

Ce dernier s'est réjoui de ces arrivées, avec la certitude qu'elles permettront davantage à la Cour d'appel de remplir correcte-



Photo : Koumou

Les membres de la Cour d'appel judiciaire en fonction.

ment sa tâche, chaque fois que cela sera nécessaire. Cette cérémonie de rentrée judiciaire se tenait en application de l'article 12 de la loi N°12/94 du 16 septembre 1994 portant statut des magistrats, qui dispose: "les magistrats sont installés dans leurs fonctions en audience solennelle de la juridiction à

laquelle ils sont nommés ou rattachés", a rappelé M. Mambeya. Soulignant par ailleurs: « le Conseil de la magistrature a apporté des changements à la Cour d'appel pour récompenser la famille judiciaire de Port-Gentil.» Il a saisi l'occasion pour encourager les impétrants à la performance dans le



Photo : Koumou

L'assistance lors de la rentrée judiciaire de la Cour d'appel.

travail, « car, la perception qu'ont les justiciables doit conduire les uns et les autres à améliorer davantage l'image de la justice, en prenant conscience de la nécessité d'appliquer les textes dans toute leur rigueur, tout en se départant des comportements qui avilissent ce corps.» Emile Mambeya a rappelé

la dignité, la loyauté, le respect et l'impartialité comme étant les principes cardinaux de la justice. Le Premier président de la Cour d'appel, Alex Mombo, s'est, pour sa part, montré reconnaissant envers les autorités de la ville, qui accordent de leur temps pour assister, chaque fois, aux diffé-

rentes rentrées judiciaires. Aussi, a-t-il promis de partager avec les magistrats de la Cour d'appel la volonté de promouvoir tout ce qui peut contribuer à faire d'eux des instruments actifs d'une plus grande effectivité de la décision de justice.

Il a invité magistrats et avocats au ressaisissement face aux décisions qui consistent à instrumentaliser les procès, en les mettant au service d'une cause ou d'une idéologie. « Nous connaissons tous les stratégies qui consistent à discréditer la fonction juridictionnelle pour tenter de la déstabiliser, à transformer le procès en une tribune au service d'un combat étranger à la manifestation de la vérité et à l'application de la loi, puis à dénigrer les décisions», a-t-il souligné.

## Tribunal de première instance/Reprise des activités Les OPJ mis à l'index

SYM  
Port-Gentil/Gabon

LA salle d'apparat du Palais de justice de Port-Gentil a prêté son cadre pour la reprise des activités du tribunal de première instance de la capitale économique. C'était vendredi dernier, en présence des autorités civiles et militaires.

Au cours de cette cérémonie, des nouveaux magistrats et greffiers ont prêté serment. Le président du tribunal de la cité pétrolière, Rita Nzame Obiang, en a profité pour leur rappeler: « le serment est un engagement de foi qui fait de quelqu'un un modèle optimal de la justice et de l'administration.» Elle leur a recommandé discipline, respect de la hiérarchie, rigueur et abnégation au travail.

Dans la même logique, Guy Fabrice Mboundou Mikolo, le nouveau procureur de la



Photo : Koumou

Le nouveau président du tribunal de Port-Gentil, Rita Nzame Obiang. Photo de droite : Le nouveau procureur de la République, Guy Fabrice Mboundou Mikolo, est attendu sur certains dossiers brûlants.

République, a défini les missions dévolues aux greffiers, qui passent leur baptême de feu: assister les magistrats dans l'exercice de leurs fonctions, tenir la plume pendant les audiences, rédiger les minutes, tenir à jour les dossiers de procédures, assurer la bonne tenue des

registres en plus d'assurer le classement, la garde et la conservation des minutes. Pour l'accomplissement de ces tâches, il a lui aussi recommandé loyauté, fidélité, disponibilité, sens du devoir bien fait et, surtout, un souffle nouveau, afin que la justice soit mieux perçue des justiciables.



Photo : Koumou

Plaçant son action sous le signe de la détermination, M. Mboundou Mikolo a promis de l'orienter en direction des Officiers de police judiciaire (OPJ), afin que l'action publique s'inscrive dans le cadre de la liberté de parole à l'audience. Il entend aussi accorder une bonne place

aux enquêtes et à l'opportunité des poursuites. S'il a félicité le travail abattu par les policiers du Commissariat central, le nouveau procureur a asséné un coup aux OPJ qui, selon lui, ont transformé cette unité en une véritable structure de commerce. « Pendant qu'on compte sur

eux, dans le cadre la sécurisation et de la protection des personnes et des biens, les OPJ sont devenus maîtres dans l'art d'escroquer et d'abus de confiance. Ils sont devenus des unités de commerce comme au marché de Grand-Village. Je suis au regret de constater qu'il y a trop de récriminations contre nos auxiliaires. 14 plaintes sont sur mon bureau depuis que je suis là, et deux noms reviennent le plus souvent», s'est-il indigné. Promettant des poursuites à l'encontre des indécents dès ce lundi 13 novembre, afin de montrer l'exemple.

Guy Fabrice Mboundou Mikolo sait aussi qu'il est attendu, surtout dans l'affaire concernant Armel Memiague, Joseph Mbe-miyaba et Jean Bernard Mangouaka, cités dans le meurtre de Charles Moulengue au village Kotou, dans le département de Bendjé.

## Tour de ville

Les cannes sauvages dans un caniveau



Photo : JP Allogo

Quand bien même nous ne sommes pas des spécialistes en matière d'agriculture, nous pouvons néanmoins sou-

tenir que le retour de la saison des pluies constitue une bouffée d'air pour les plantes. Lesquelles peuvent ainsi pousser aisément. C'est le cas de ces cannes sauvages qui sortent.. de l'eau, dans un caniveau mal entretenu, sur la ruelle Ivazza, dans le deuxième arrondissement.

### Signalisation en mauvaise posture

Bien malin celui qui remarquera au premier coup d'œil cette signalisation annonçant aux automobilistes la présence d'une école, et donc de modérer leur vitesse, sur la bretelle qui relie les carrefours Tobia et de la Bicig. En effet, la position de ladite signalisation, au sol, n'a rien d'orthodoxe.

### L'École publique urbaine Groupe 3, devient l'annexe du CES

Le ministère de l'Education nationale prend des raccourcis. Mauvais probablement. Au lieu de construire de nouveaux bâtiments pour le cycle secondaire, il a plutôt opté

pour la transformation des écoles primaires en collèges. Le cas le plus récent est celui de l'École publique urbaine Groupe 3 qui devient, ainsi, l'annexe du CES du Parc. Cet établissement était, autrefois, l'école du Parc.



Photo : JP Allogo